

Lancement du projet de l'UE sur la paix dans la région des Grand Lacs

Deutsche Welle, 13.12.2018 Le CIRGL : le projet sur la paix et la sécurité pour la stabilité dans la région des Grands Lacs, vise à améliorer la situation sécuritaire dans cette région et notamment à l'est de la République démocratique du Congo.

Les tueries et viols massifs contre les populations civiles sont une des préoccupations essentielles. Le cas le plus souvent évoqué est celui des milices ougandaises ADF en République démocratique Congo, présumées responsables de massacres et de violences sexuelles dans la région de Beni. Consolider la gouvernance Wolfram Wetter est l'ambassadeur de l'Union européenne au Burundi. Il rappelle aussi que le contrôle des ressources minières est la cause de ces violences. « Avec ce projet régional, nous comptons nous focaliser sur la gestion responsable des ressources minières et sur la lutte contre les violences sexuelles basées sur le genre. Donc, le projet que nous lançons contribuera à la consolidation de la paix et la stabilité de la région qui est en conflit violent depuis ces trente dernières années. On va travailler main dans la main pour consolider la gouvernance et l'exploitation minière transparente, afin de confronter les racines réelles des conflits et violences dans la région. » Par ailleurs, alors que l'ONU estime qu'il y a une « radicalisation politique » du régime de Bujumbura, les relations tendues entre le Burundi et le Rwanda sont une des causes de la dégradation de la situation sécuritaire. Sanctions maintenues contre le Burundi Saïd Djinnit, l'envoyé spécial de l'ONU dans cette région en est convaincu : « Lors du sommet du mécanisme régional de suivi qui a eu lieu à Kampala en octobre, le sommet a décidé de confier au président Sassou Nguesso, en sa qualité de président de la CIRGL, l'autorité pour prendre toute initiative visant à traiter les relations entre les pays de la région. Evidemment, nous avons tous en tête les relations tendues entre le Rwanda et le Burundi qui est le cas le plus préoccupant. Mais il y a aussi les relations tendues entre d'autres pays de la région. » L'Union européenne maintient ses sanctions contre le Burundi en vigueur depuis octobre 2015. Celles-ci reposent sur la suspension de l'aide directe au gouvernement. L'aide au développement passe désormais uniquement par les organisations nous gouvernementales étrangères. Mais celles-ci doivent, depuis deux mois, respecter les quotas ethniques dans leurs recrutements, selon la constitution burundaise.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});